



HAÏTI : AIDE AUX CRÈCHES

Communiqué N° 5

Famille DEVULDER

Merci pour votre générosité

**A ce jour, 16 août 2011,
nous avons reçu 70 943 euro.**

Grâce à vos dons nous avons déjà envoyé en Haïti :

71 942 dollars US

**+ une tonne de lait maternisé et 2,4 tonnes de lait en poudre pour une
valeur de 5 255 euro.**

un autre envoi de lait est provisionné et 7 400 euro

La situation globale en Haïti :

Nous sommes partis deux semaines en mission en Haïti fin Mai 2011 pour Lumière des Enfants, première mission depuis le séisme.

En circulant à travers les rues de Port et Prince et dans le reste du pays, nous avons été moins choqués que prévu car les conséquences du séisme ne se sont pas partout évidentes. Les destructions sont massives dans l'hypercentre de la capitale, mais plus discrètes ailleurs. Les routes et les petits gravats sont déblayés, la circulation a repris de plus belle et les habitants semblent être retournés à leurs activités habituelles. Il règne toujours la même animation chaotique dans les rues, et on reste frappé par la dignité et l'apparente joie de vivre des haïtiens.

C'est en discutant plus longtemps avec eux que l'on mesure le traumatisme qu'ils ont subi. On est surpris d'apprendre que tel ou telle, qui nous a chaleureusement accueillis avec de grands sourires, a perdu un enfant sous les décombres et le pleure toutes les nuits.

C'est aussi et surtout en découvrant les innombrables camps de tentes, souvent cachés derrière de hauts murs, que l'on comprend le calvaire subi par plus d'un million de personnes qui vivent dans des conditions indignes, comme par exemple cette fillette de 9 ans qui raconte les nuits passées debout en attendant que l'eau de pluie s'évacue de sa tente, le seul lit étant réservé à sa mère malade, et qui rêve de devenir un jour la présidente du pays pour arranger tout cela.

Des logements provisoires en dur commencent à remplacer les tentes, espérons que cela va s'accélérer.

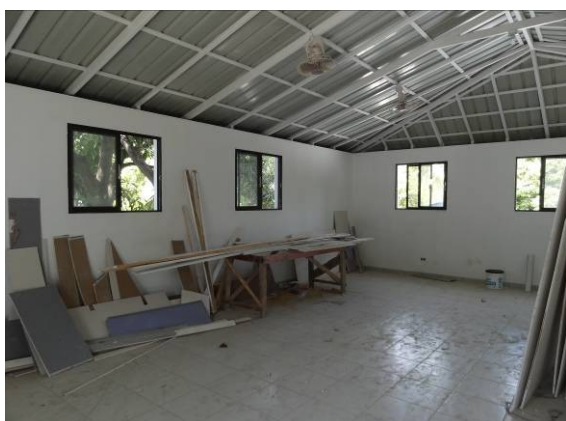
Espérons aussi que le nouveau Président Michel Martelly saura bien s'entourer (le gouvernement n'est pas encore formé !), et inspirer confiance à la communauté internationale pour débloquer les dons des Etats.

Le point crèche par crèche :

1. Crèche Maison des Anges :

Leslie et Gladys Maximilien, responsables de cette crèche, font face aux problèmes grâce à leur dynamisme, l'importante aide internationale qu'ils reçoivent et la « grâce de Dieu ».

Les nouveaux locaux de la crèche de Tabarre (partiellement effondrés) sont presque finis, beaucoup plus fonctionnels et confortables que les anciens. Ils sont aussi plus résistants à un éventuel séisme.



La cinquantaine d'enfants de la crèche vont bien, sont maternés par de nombreuses nounous, **dont trois voient leur salaire financé grâce à vos dons à Lumière des Enfants.**

Ils habitaient depuis le séisme dans des tentes puis des hangars (assez confortables), et viennent d'emménager en urgence dans la nouvelle crèche car ces logements provisoires ont été inondés (c'est la saison des pluies). Il faut donc terminer les travaux avec les enfants déjà sur place !

Nous avons visité également le site de Faucher, situé de l'autre côté de Port au Prince, dans un cadre superbe de végétation luxuriante et de bord de mer.



Ce site accueillera à long terme une crèche, une école, un dispensaire et un grand projet d'agriculture.

Les bâtiments sortent de terre et pourraient accueillir en fin d'année les enfants les plus grands (non adoptables) de la crèche de Tabarre, qui profiteraient de l'école du village voisin et apprendraient les métiers de l'agriculture sur le site.



Lumière des Enfants a financé grâce à vous (10 000 \$ US) la construction d'un puits (profondeur 25 mètres) avec pompe immergée et d'un second bâtiment situé sur un point haut qui va redistribuer l'eau aux plantations et aux édifices.

Ci-contre ces deux bâtiments

2. Crèche Bon Berger de Fatima :

Cette petite crèche a plus de mal à se remettre des conséquences du séisme, notamment de l'arrêt des adoptions par la France. Elle manque de moyens financiers, et nous avons observé des signes de malnutrition parmi les 24 enfants (âgés de 1 à 14 ans) qui y résident. Lumière des Enfants a fait le point sur les besoins urgents avec les responsables Evena et Ilya, et nous avons déjà versé l'équivalent de trois mois de salaire (dont 2 étaient en retard) de deux nounous, la cuisinière et l'infirmière. Nous allons continuer à payer ces salaires jusqu'à la reprise des adoptions, et envisageons également une aide au paiement du loyer.

La crèche profite encore (comme Maison des Anges) de notre envoi de lait de Décembre avec l'association SAVENA.

3. Crèche et Fondation de l'Enfant Jésus :

Nous vous avons parlé du projet de Gina et Lucien Duncan, responsables de cette fondation, d'accueillir 100 femmes handicapées à cause du séisme, avec leurs enfants éventuels.



Ce projet avance bien. 35 femmes ont déjà quitté le camp (sur 100 prévues) et 10 y résident actuellement.

Elles restent de 4 à 8 mois, pendant lesquels on adapte leur prothèse (fournie gratuitement) et on les rééduque. Elles bénéficient aussi d'un soutien psychologique et si possible de l'apprentissage d'un petit métier (l'une a même été embauchée comme professeur de couture par la Fondation Enfant Jésus). Pendant ce temps, leurs enfants sont logés, nourris et scolarisés.

Retrouver le bras ou la jambe perdus signifie énormément pour elles, car au-delà du handicap elles souffrent du regard de l'autre, considérées parfois comme maudites et portant malheur.

Nous avons financé grâce à vous l'accueil de 20 femmes pour un an (18 000 \$ US), ce qui représente en réalité plus de 40 femmes. Vous pouvez continuer à parrainer ces femmes avec le bulletin ci-joint.

Toujours sur le site de Lamardelle, nous avons également visité l'école, le temps d'enregistrer les enfants chanter en créole et en français la chanson composée par Hélène Boisard (CD actuellement en vente au profit d'Haïti, qui mêle les voix des petits bretons et haïtiens), et de donner à la responsable des enseignements la deuxième livraison (près de 30 kg) de livres scolaires offerts par l'école Sainte Anne de Séné.

Enfin, nous avons découvert la clinique communautaire de Lamardelle, qui vient d'ouvrir ses portes et se donne pour but de fournir les soins médicaux primaires et de prévention (vaccinations, planning familial), ainsi qu'une éducation à la santé aux 22 000 habitants de la zone. Déjà 300 patients ont été vus, sans compter les visites de médecine scolaire des 550 enfants de l'école. On a recensé des cas de SIDA, choléra (qui refluit moment de notre voyage mais semble revenir actuellement), typhoïde, malaria, gale, nombreux cas de parasitoses intestinales et de dénutrition, une épidémie de rougeole, de nombreux cas d'hypertension artérielle, de nombreux suivis de grossesse (pas encore d'accouchements).



Nous avons pu donner un grand coup de pouce à ce projet grâce à la soirée « Notes d'Espoir pour Haïti » organisée le 28 Mai à Vannes par le football club des Vénètes, à l'initiative de Laurent Garandel. Cette soirée fut un succès complet : le bénéfice de ce dîner-concert ajouté au mécénat d'entreprises partenaires représente plus de 9 000 €.



5 000 € ont déjà été versés à la Fondation Enfant Jésus, le solde sera versé dans un second temps quand nous aurons des nouvelles de l'avancement du projet.

4. Port de Paix :

Comme nous vous l'annonçons dans le communiqué précédent, nous cherchons à nous éloigner de Port au Prince, où se concentrent l'aide et l'adoption internationale.

Grâce à notre amie Jeannette, nous avons séjourné quelques jours à Port de Paix, au Nord du pays, en face de l'île de la Tortue. Jeannette est une française qui vit à Port de Paix depuis plus de 20 ans et scolarise 800 enfants à l'école de l'Oeuvre de Fatima. Elle tient aussi un dispensaire.

Port de Paix nous a frappés par sa misère encore plus grande qu'à Port au Prince.

Jeannette nous a mis en contact avec Frère Hermann et les Sœurs Lassalliennes de Jésus, qui recueillent dans une belle et grande maison 80 enfants orphelins du séisme, âgés de 3 à 17 ans, confiés par les mairies de quartier de Port au Prince. Beaucoup ont vu périr leur famille sous les décombres et les trois Sœurs (+3 novices) ont eu beaucoup de travail de soutien psychologique lors de l'arrivée des enfants au printemps 2010. Elles ont réussi des miracles car ces orphelins vont bien aujourd'hui, à tel point que cette maison est une des structures d'accueil les plus gaies et chaleureuses que nous ayons visitées en Haïti.



Enfants recueillis chez les Sœurs Lassaliennes, messe du Dimanche

Se pose le problème de l'avenir de ces enfants, qui ne sont pas adoptables, d'autant plus que les Sœurs commencent à manquer sérieusement de fonds.

Nous allons dans un premier temps leur faire parvenir, grâce à vos dons, une tonne de lait en poudre, toujours par l'intermédiaire très précieux de l'association SAVENA.



Jeannette et ses 800 élèves des quartiers pauvres de Port de Paix recevront deux tonnes de ce même lait.

En ce qui concerne les Sœurs Lassaliennes, nous envisageons de payer les salaires de deux nounous supplémentaires (les bras manquent).

Nous allons surtout mettre en place un système de **parrainage individuel**, en commençant par dix enfants. Les Soeurs vont nous envoyer prochainement un petit historique de ces dix enfants. Le montant du parrainage serait de 20 à 30 € par mois, et les parrains recevront des nouvelles de leur filleul une à deux fois par an. **Si vous voulez devenir parrain, contactez-nous.**



Guerlain, 3 ans, recueilli chez les Sœurs Lassalliennes

Les Haïtiens ont besoin de nous.

Vous pouvez continuer à soutenir nos actions par **des dons ou des parrainages** et en faisant circuler ces informations. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser ce mail à votre carnet d'adresses afin que la mobilisation se fasse au maximum.

Rappel fiscal : chaque don donne droit à une réduction fiscale égale à 75 % du don. Par exemple, un don de 100 € ne vous revient qu'à 25 € (si vous êtes imposable).

Pour les dons, vous pouvez envoyer vos chèques à :

Lumière des Enfants

5 place Saint Yves
Ker Uhel
22300 LANNION

N'oubliez pas d'indiquer « Aide Haïti » au dos du chèque et de nous communiquer vos nom, adresse, et **email**.

Pour les parrainages de femmes handicapées, vous pouvez compléter le bulletin ci-dessous et nous l'adresser avec un RIB.

Nous vous informerons régulièrement de l'affectation des dons.

Lumière des Enfants